

Bourges le 16 février 2022

Bonjour

Vous voudrez bien trouver ci joint les comptes qui ont été contrôlés et validés hier par les commissaires aux comptes du club.

Les faits marquants à souligner pour cet exercice sont les suivants:

- Au niveau des recettes la subvention de la mairie de ST Doulchard de 1040 euros a été reçue en décembre 2021 donc juste après la clôture des comptes qui est à fin novembre.
- Aussi il reste à percevoir la dotation de la mairie pour les déplacements des membres du club sur l'année 2021.
- Au niveau des dépenses: il y a 2 postes non récurrents qui ont impacté les comptes :

Le premier est le règlement du solde de la création de notre site internet pour 1470 euros, et le second l'acquisition de matériel pour équiper notre atelier vélo pour un montant de 509 euros.

Le déficit de l'exercice n'a donc pas de caractère gravissime pour la continuité de notre club.

Nous avons aussi regardé le nombre de licenciés ayant renouvelé ou adhéré qui est à la date d'hier de 99 adhérents et potentiellement 14 qui n'ont pas renouvelé.

Sur les 14 il y a quelques renouvellements qui vont arriver car connus de nos commissaires.

Je vous en souhaite bonne réception.

Bien cordialement

Francis Schollier